

Eghezée & Vous



Ronds-points, îlots, cimetières,...

Les services œuvrent à leur embellissement pp. 10-11

BOUFFIOUX

Tél. 081/640 882 • Eghezée

- Béton préparé + pompage
- Chape et sable stabilisé
- Béton maigre et poreux

Béton

OUVERT
**SAMEDI
MATIN**

voir nos horaires
sur la page
Facebook

POUR LES ENTREPRENEURS
ET LES PARTICULIERS

info@bouffioux.be • www.bouffioux.be



Publicité

À l'entrée du marché, au bord du RAVel

Lutte contre le vol

**MARQUAGE
VÉLOS**

Dimanche 9 juillet de 9h à 14h

N'oubliez pas votre carte
d'identité !

Infos: 081/620.570 - jean-philippe.leroy@police.belgium.eu



Alcooliques Anonymes

Hanret

Les Alcooliques anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui se regroupent pour résoudre leur problème commun et pour aider ceux qui souffrent encore à se rétablir de cette maladie séculaire, déroutante, qu'est l'alcoolisme.

Réunions **chaque jeudi soir à 19h30 à l'école primaire Saint-Rémy d'Hanret**, rue de l'Église 11. Les AA sont aussi à votre écoute 24h/24, 7j/7 pour répondre à vos questions au 078/152.556.

Infos et contact

078/152.556

www.alcooliquesanonymes.be



Dons de Sang

Croix-Rouge La Mehaigne

Eghezée: Centre culturel, rue de la Gare 5

Mardi 06 juin de 14h30 à 19h30

Mercredi 07 juin de 14h30 à 19h30

Aische: Salle Les Calbassis, place d'Aische

Mardi 4 juillet de 15h30 à 19h00

Mardi 3 octobre de 15h30 à 19h00

Infos et inscriptions

0800/92.245

www.donneurdesang.be



Médecins de garde

Pour contacter le médecin de garde, composez le **1733**.



Poste médical de garde

place communale 6 à Rhisnes

081/848.433 (uniquement sur RDV)

Poste médical de garde ouvert:

> le week-end

du vendredi à 19h au lundi à 8h

> les jours fériés

de la veille à 19h au lendemain à 8h.

Urgences graves: 112

Pharmacies de garde

www.pharmacie.be ou

appli Pharmacie.be

Entre 22h et 9h: **0903/99.000**

(1€/50/min).



Le vendredi 25 mars, 10 enfants de 4^{ème} primaire ont été élus "Conseillers communaux des enfants" par leurs camarades à raison d'un enfant par implantation scolaire ainsi qu'un enfant domicilié dans la commune mais n'y étant pas scolarisé. Félicitations à Gaspard Beugnies, Diego Braive, Chiara D'aprile, Zélie Huppertz, Adelin Leneffe, Victor Massart, Emilien Maudoux, Néo Michaux, Célestine Thieffry, Eléonore Van Eetvelde qui rejoignent les anciens conseillers déjà élus : Emilien Halbardier, Théo Jeanty, Jade Couche, Nathan Perez, Camille Govaerts, Louis Simon, Milla Lindekens, Victor Orban, Raphael Wavreille, Manon Lembourg, Victoria Marmann et Louis Hosselet.



De plus, suite à la mise en ligne de la BAEC par le Ministère de la Justice, il est possible de télécharger directement et gratuitement vos actes d'Etat-civil déjà enregistrés moyennant une connexion obligatoire avec la carte d'identité électronique. Dans un proche avenir, les extraits du casier judiciaire seront également disponibles via cet outil en ligne. Une question ou un problème technique ? Contactez le service informatique:

NEW!

[illegible]

18. Création d'une plateforme bénévolat

Votre publicité dans cette revue ? Consultez www.eqhezee.be/revue

Conseils communaux

Séance du 30/03/2023

Séance Commune-CPAS

Rapports d'activités

Le conseil communal et le conseil de l'action sociale entendent les rapports d'activités du CPAS établis dans le cadre :

- de l'impact de la crise COVID dans l'organisation des services du CPAS et des aides apportées aux habitants
- du suivi de l'accueil des personnes déplacées par la guerre en Ukraine sur le territoire de la commune d'Eghezée
- de la création d'un nouveau service à finalité sociale : une épicerie sociale et solidaire
- des synergies entre la commune et le CPAS pour l'année 2022.

Séance Communale

Taxes communales

Dans l'article relatif au délai de réclamation de tous les règlements-taxes en vigueur au 1^{er} janvier 2023, les mots « dans un délai de six mois » sont remplacés par les mots « dans un délai d'un an à dater du 3^{ème} jour ouvrable qui suit la date de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle ».

Subsides communaux

Le conseil communal prend connaissance du rapport relatif aux subventions que le collège a octroyées au cours de l'année 2022 et aux subventions pour lesquelles il a vérifié l'utilisation.

Salle communale

La commune délègue gratuitement à l'association sans but lucratif «Li fiesse aus Boscailles» la gestion de la salle communale des Boscailles, sise Rue Florimond Baugniet 28 à 5310 Dhuy.

Logement

Le conseil communal approuve le plan d'ancrage logement communal 2022-2024.

Plan d'aménagement forestier

Le conseil communal émet un avis favorable sur le projet de plan d'aménagement forestier (PPAF) des bois d'Eghezée, tel que proposé par le SPW section DNF.

Acquisition d'un terrain

La commune d'Eghezée procède à l'achat d'un terrain sis à Eghezée au prix de 45 €/m² soit 2.573.730 €. Ce terrain est destiné :

- à permettre l'asbl ACSOL, responsable de la maison de repos "Les jours heureux" à Longchamps, d'y implanter une nouvelle maison de repos.
- à permettre à la SLSP "La joie du Foyer", responsable de la gestion des logements publics au lieu-dit "la Pavée" annexé à ce terrain, d'étendre ses activités ou d'y établir une voirie d'accès.
- à faciliter le premier achat de logements en faveur de personnes à faible revenu, et/ou promouvoir des solutions de logement plus adaptées aux personnes âgées, notamment de manière à leur permettre de demeurer le plus longtemps possible dans leur habitation (voir E&V 161 p.4).

Fabrique d'Eglise

Le conseil communal approuve la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2023 de la fabrique d'église d'Aische-en-Refail.

Séance du 27/04/2023

Relance économique

Le conseil communal approuve le règlement relatif à l'opération de relance économique «Eghezée vous soutient» et fixe les modalités relatives à l'adhésion des commerçants indépendants au système de soutien à la population et à l'économie locale ainsi qu'aux modalités de distribution des bons d'achat aux citoyens de l'entité d'Eghezée.

Intercommunales

Le conseil communal approuve les comptes 2022 et les budgets 2023 de l'intercommunale IMIO.

L'extension de l'affiliation de la commune d'Eghezée à l'intercommunale ORES Assets jusqu'à 2045 est approuvée.

Logements inoccupés

Le conseil a décidé d'adhérer à l'accord de la Région wallonne du 26 juillet 2022 relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés. Concrètement, les gestionnaires de réseaux de distribution et exploitants de service public de distribution d'eau publique sont invités à communiquer annuellement la liste des logements n'atteignant pas les seuils de consommation annuels :

- quinze mètres cube d'eau inclus ;
 - cent kilowattheures d'électricité inclus ;
- ces logements seront présumés inoccupés.

Mise à disposition d'un local

Les termes de la nouvelle autorisation d'occupation du presbytère de Longchamps, sis route de La Bruyère 62, par l'association dénommée «Solidarité Saint-Vincent de Paul» sont approuvés. Cette mise à disposition est gratuite à l'exception du paiement des charges. L'asbl utilise ce bâtiment afin d'apporter aux plus démunis une aide passagère ou permanente.

Bibliothèque

Le projet de conception, de fourniture et de placement de fournitures nécessaires à l'aménagement de la nouvelle bibliothèque d'Eghezée (rue du Saiwiat) est approuvé pour un montant total estimé à 138.303 € TVAC.

Aires de jeux

Le projet de conception et de réalisation d'une aire de jeux à Leuze, rue de la Poste, est approuvé pour un montant estimé à 149.901,21 € TVAC.

Le conseil communal marque son accord de principe sur l'avant-projet des travaux de création d'une infrastructure sportive de quartier à Noville-sur-Mehaigne, rue du Village (voir E&V 161 p.4).

Fabriques d'Eglise

Le conseil communal réforme le compte 2022 de la fabrique d'église d'Upigny et le budget 2023 de la fabrique d'église de Hanret.

Académie d'Eghezée

Musique, danse et arts de la parole



Débutants ou déjà expérimentés, enfants, adolescents ou adultes, l'académie vous ouvre ses portes et vous propose un large éventail de cours et d'ateliers dans trois domaines artistiques différents: la danse, les arts de la parole et la musique.

Une équipe motivée de professeurs diplômés et expérimentés vous accompagne, quel que soit votre potentiel, pour développer et exploiter au mieux votre fibre artistique, tant individuellement qu'au sein d'un groupe, en tant que chanteur, instrumentiste, comédien, danseur, membre d'un groupe de musique traditionnelle, de chant pop, de musique de film, de jazz... Tout au long de l'année, des « soirée-spectacles », des concerts, des auditions sont organisés afin de permettre à nos artistes en herbe de vivre les expériences et les émotions de l'artiste sur scène.

Le domaine de la musique



Qui dit « musique » à l'académie d'Eghezée ne dit pas seulement « musique classique ». Bien sûr la musique dite « savante » a sa place mais l'académie d'Eghezée a toujours eu à cœur de sensibiliser les élèves à toutes les sortes de musiques: jazz, pop, variété, folk, traditionnel. Il y a tant de belles musiques à jouer et à écouter de par le monde...

Pour les enfants de 5 à 7 ans, le cours d'**Eveil musical** propose une découverte ludique et sensorielle du monde sonore par l'apprentissage de chansons, l'écoute active, la pratique du jeu rythmique et la manipulation d'instruments à percussion. Particularité pour le groupe des 5 ans, la participation d'un parent est requise une semaine sur deux afin d'offrir une activité enfant/parent.

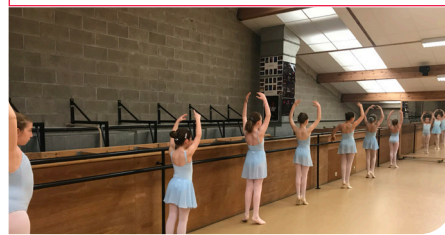
Pour les enfants à partir de 7/8 ans, le cours de **Formation musicale** propose des activités pratiques et sensorielles qui sont associées progressivement à la lecture et l'écriture de la musique. Le déchiffrage d'une partition reste l'objectif de ce cours qui s'éloigne pourtant très fort du côté ardu et rébarbatif du solfège traditionnel. Cette année, l'atelier "**Tous en scène**" permettra aux élèves débutants de se produire lors d'un vrai concert et goûter ainsi aux émotions fortes de l'artiste sur scène.

Parallèlement au cours de Formation Musicale, l'Académie propose l'**apprentissage d'un instrument**: alto, violon, violoncelle, clarinette, flûte à bec et flûte traversière, trompette, saxophone jazz, piano, guitare mais aussi cornemuse, épinette et percussions.

Pour les ados à partir de 12 ans et pour les adultes, un cours de **Formation musicale spécial ados ou spécial adultes** leur sont proposés tout comme l'**apprentissage d'un instrument ou du chant**. Une pratique musicale est également possible sans suivre le cours de formation musicale grâce à des ensembles vocaux et à des ateliers:

- ♦ **Ensembles vocaux :**
 - > Kanti Juna (chœur mixte ados)
 - > Allegria (chœur mixte adultes)
 - > Essenti'Elles (chœur de femmes)
 - > Atelier "chant pop" (ados et adultes)
- ♦ **Atelier "Pratique des rythmes du monde"**
Développement du sens rythmique et de la coordination.
- ♦ **Atelier "Percussions du monde"**
Pratique collective de cajons, djembés, derboukas...
- ♦ **Cours d'épinette**
Un instrument patrimonial unique !
- ♦ **Cours de guitare et piano d'accompagnement**
Accompagnement de chansons et mélodies diverses.
- ♦ **Atelier "Clés d'écoute"**
Découverte de tout type de musique afin de devenir un auditeur averti.

Le domaine de la danse



Pour les enfants à partir de 7 ans

Apprendre à son corps à s'exprimer, à se mouvoir avec émotion, développer sa créativité sont les objectifs principaux des cours de danse. Avec patience et rigueur, chaque geste, chaque mouvement du corps sont ainsi appris afin d'aboutir à des chorégraphies originales. Un grand ballet thématique est organisé chaque année sous les feux de la grande salle du Centre culturel.

Le domaine des arts de la parole



Pour les enfants à partir de 6 ans, les ados et les adultes

Cours de théâtre

Horaires différents suivants les âges. La langue française met ses habits de fête: pièces de théâtre, jeux dramatiques... sont mis en scène avec décor coloré, costumes, maquillages, pas de danse, musique... Sensations fortes de l'acteur sur les planches garanties.

À partir de 14 ans

Cours de déclamation

Voyage à la découverte des poètes et de la musique des mots.

Pour plus d'informations...

N'hésitez pas à contacter l'Académie par courriel, par téléphone ou en consultant le site Internet.

L'Académie dépend de la FWB: les enfants en dessous de 12 ans ne paient que 13€ pour toute l'année !

Pour découvrir l'académie en sons et en images, visionnez les capsules vidéos présentes sur le site dans la rubrique "Description des cours".



081/810.176
academie@eghezee.be
www.eghezee.be/academie

Les écoles communales d'Eghezée

L'Enseignement communal d'Eghezée est réparti en 8 implantations et vous offre des écoles à taille humaine où les enfants sont les acteurs de leurs apprentissages.

Projet d'établissement

Chaque élève a des besoins spécifiques. En portant sur lui un regard qui le fera grandir, les enseignants des écoles communales développent des pratiques pédagogiques, nécessairement différenciées qui offrent à chacun les conditions d'apprentissage qui lui sont les plus appropriées.

Projets pédagogique et éducatif

- ◊ Permettre à l'enfant de s'accomplir en tant que citoyen.
- ◊ Veiller à organiser une continuité pédagogique de 2,5 à 12 ans en pratiquant la différenciation des apprentissages sur la base d'une véritable évaluation formative.
- ◊ Atteindre la maîtrise des compétences fondamentales.
- ◊ Garantir l'égalité des chances et le respect des droits de l'enfant tout en visant son mieux-être affectif, physique et intellectuel. L'erreur ne sera plus sanction mais source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi. L'enseignement communal d'Eghezée refuse toute discrimination.

Les actions concrètes

Développement dans sa globalité

- ◊ Accueil extra-scolaire pris en charge par les éducateurs de l'intercommunale IMAJE.
- ◊ Accueil scolaire personnalisé dans de petites structures avec un encadrement familial.
- ◊ Défis suscitant curiosité, envie d'apprendre, maîtrise des connaissances et acquisition de compétences.

Devenir un citoyen responsable

- ◊ Expérimentation au quotidien dans la classe: apprendre à vivre avec d'autres, à prendre une place active dans le groupe, à s'exprimer, à tolérer, à respecter.
- ◊ Des règles de vie sont établies dans chaque implantation et sont soumises à tous les acteurs de l'école (parents, enfants et toute l'équipe éducative).

Continuité des apprentissages

- ◊ Dès la maternelle, travail en cycles, organisation de classes verticales.
- ◊ Étroite collaboration entre les classes maternelles et primaires.
- ◊ Avec les enseignants, les enfants créent, organisent des « outils » référentiels qui serviront en classe et les suivront dans la classe suivante.

Maîtrise des compétences de base

- ◊ Apprentissages issus de situations concrètes leur donnant du sens.
- ◊ Manipulations, bases de la construction de savoirs.
- ◊ Projets spécifiques menés chaque année dans différentes implantations.

Souci d'offrir à tous les mêmes chances

- ◊ Ouverture de l'école vers l'extérieur (visites, excursions,...).
- ◊ Partenariat avec le centre culturel (expositions, théâtres,...).
- ◊ Éveil aux langues dès la 3^{ème} maternelle.
- ◊ Promotion de la santé.
- ◊ Collaboration avec des partenaires extérieurs (PMS, BEP, CEC,...).

Pour contacter les écoles...

Ecole communale fondamentale I

Direction: 0490/423.421

Aische-en-Refail

Rue du Tilleul 58
5310 Aische-en-Refail
081/657.471
ecole.aische@eghezee.be

Dhuy

Place de Dhuy 15
5310 Dhuy
081/512.523
ecole.dhuy@eghezee.be

Mehaigne

Place de Mehaigne 8
5310 Mehaigne
081/811.191
ecole.mehaigne@eghezee.be

Liernu

Route de Perwez 90
5310 Liernu
081/657.472
ecole.liernu@eghezee.be

Ecole communale fondamentale II

Direction: 0491/373.882

Leuze

Route de Namêche 12
5310 Leuze
081/512.524
ecole.leuze@eghezee.be

Taviers

Place de Taviers 13
5310 Taviers
081/811.180
ecole.taviers@eghezee.be

Ecole communale fondamentale III

Direction: 0478/792.006

Noville-sur-Mehaigne

Rue de Noville 1
5310 Noville-sur-Mehaigne
081/812.798
ecole.noville@eghezee.be

Warêt-le-Chaussée

Grande Ruelle 26
5310 Warêt-le-Chaussée
081/512.392
ecole.waret@eghezee.be

Service enseignement

081/859.286
enseignement@eghezee.be
www.eghezee.be



Fête du sport 2023

Recensement des champions



La Fête du sport organisée en l'honneur des équipes et des athlètes champions de notre commune aura lieu le vendredi 29 septembre à 20h00 au Centre sportif d'Eghezée, rue de la Gare 5.

Cette festivité a lieu chaque année, fin septembre, au Centre sportif d'Eghezée. Des prix spéciaux sont décernés durant cette cérémonie et la fête se distingue par des démonstrations effectuées par des sportifs issus des clubs de la commune d'Eghezée.

Dans le courant du mois de juin, les clubs sportifs reconnus par la Commune d'Eghezée reçoivent un courrier les invitant à faire connaître leurs champions.

Il se peut que votre club ne renseigne pas vos performances ou que vous ne soyez pas affiliés à un club actif à Eghezée. Ce n'est pas grave ! Vous pouvez quand même poser votre candidature ou un proche peut le faire pour vous.

Comment déposer une candidature ?

Si vous êtes domicilié à Eghezée ou actif dans un club de la Commune d'Eghezée et que vous avez obtenu un titre significatif dans une discipline sportive reconnue par une fédération ou que vous connaissez un sportif ou une équipe répondant à ces critères, n'hésitez pas à contacter le service des sports en remplissant le formulaire sur :

www.eghezee.be/fetedusport

Infos: 081/810.148- sport@eghezee.be



FÊTE DU SPORT



VENDREDI 29 SEPTEMBRE À 20H
AU CENTRE SPORTIF D'EGHEZÉE
RUE DE LA GARE 5

Le T.T. Leuze

Après deux années compliquées pour tous les sports d'intérieur, le tennis de table de Leuze est plus qu'enchanté de ses résultats collectifs (deux équipes montantes dont la A en P1) et individuels.

Cette année, l'accent a été mis sur l'entraînement et le suivi des jeunes avec des résultats à la hauteur des attentes des responsables du club.

Pour ne parler que de ceux illustrés en photo, Matthias, Valentin et Émilien ont pris 3 classements, Killian, Simon et Raphaël en ont pris 2 et Enguerrand est également monté cette année.



Lors des Masters (différents tournois organisés durant la saison avec finale provinciale pour les meilleurs classés sur l'ensemble des dits tournois), les jeunes ont aussi glané de nombreux et excellents résultats avec mention spéciale à Matthias, Valentin et Émilien (respectivement 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} de leur série) et Killian, grand vainqueur de la finale des séries C.

Les entraînements

Le club organise quatre sessions d'entraînement dirigé par semaine dont une réservée aux débutants (mercredi de 16h00 à 17h00).

L'entraîneur Guy Lejeune sera heureux de vous y accueillir début septembre.

N'oubliez pas que le ping est un sport complet qui peut se pratiquer à tout âge.

Soyez curieux, poussez la porte du T.T. Leuze !

T.T. Leuze 65
route de Namèche 8 à Leuze

0477/445.841
daniel.ganhy@hotmail.com
<https://ttleuze.be/>

Le Foot en marchant ou "Walking Football"

NEWS

Quoi ?

Le Foot en marchant ou « Walking Football » est une variante du football qui se pratique à effectif réduit (5 contre 5 ou 6 contre 6 selon la taille du terrain et le type de public).

Créé en 2011 en Angleterre, c'est une version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée et accessible à tous et toutes (intergénérationnelle, mixité hommes-femmes et/ou sociale, inclusion). Cette pratique s'inscrit dans la démarche du Sport Santé. Le walking football est une bonne alternative pour vous maintenir ou vous remettre en forme. L'Entente Hesbignonne, en plus de former des jeunes a également le projet d'offrir la possibilité à tous la pratique du football, de manière adaptée, dans une bonne ambiance.

Pour qui ?

Pour toutes les personnes désireuses de pratiquer le football, hommes et femmes de tout âge. Même atteint d'un handicap, tant que vous pouvez marcher, cette activité vous est accessible ! La taille du terrain et le temps de jeu sont adaptés en conséquence. Alors, envie de vous (re)mettre en jambes, de retrouver vos anciens coéquipiers et de vous réunir pour passer un bon moment ? Enfilez vos chaussures de sport et vos protège-tibias, ce projet est fait pour vous !

Où ?

Sur terrain synthétique au complexe footballistique de Semrée, rue de la Terre-Franche 111 à 5310 Longchamps (Eghezée).

Quand ?

Les rendez-vous seront fixés en fonction des personnes intéressées, généralement les matins en semaine.

De cette manière, les grands-parent restent disponibles pour les petits enfants.



Entente Hesbignonne



Daniel Simon

0475/562.702

dan.simon@outlook.be

Jérôme Robat

0474/585.099

benevoles.entente@gmail.com



Calendrier des marches ADEPS



02 juillet - Leuze

5 - 10 - 15 - 20 Km

Départ : Salle l'Esderel,
rue des Keutures 12

Infos : Cédric Preudhomme - 0494/372.530

13 août - Tavier

5 - 10 - 15 - 20 Km

Départ : Terrain de football,
route de la Hesbaye 197

Infos : Jean-Louis Gelinne - 0479/883.302

17 septembre - Aisne-en-Refaill

5 - 10 - 15 - 20 Km

Départ : Terrain de football,
route de Gembloux

Infos : Patrick Simon - 0496/674.195

01 octobre - Longchamps

5 - 10 - 15 - 20 Km

Départ : Salle Les Praules,
route de la Bruyère 62

Infos : Daniel Simon - 0475/562.702

Section psychomotricité 2023-2024

Quoi ?

Séances de psychomotricité relationnelle et sportive (approche football) et découverte multisports dispensées pour tout enfant dès 4 ans (garçon/fille) par un professeur d'éducation physique (places limitées à 10 enfants par séance).

Où et quand ?

Le Mercredi de 14h à 15h ou de 15h à 16h

- Terrain synthétique de Semrée du 30 Août au 11 Octobre 2023 et du 3 Avril à Mai 2024.
- Salle de gym de l'école Abbé Noël (route de Gembloux, Eghezée) du 18 Octobre 2023 au 27 Mars 2024.

Comment s'inscrire ?

Par versement sur le compte de l'ASBL ENTENTE HESBIGNONNE : BE73 0688 9570 1360 avec en communication : psychomotricité + Nom et Prénom. Le montant pour la saison complète s'élève à 200€.

Contact : Fabian Zimmer au 0479/073054 ou via fabian.zimmer28@hotmail.com





Atout Swim à Saint-Germain

- ◊ Bébés nageurs avec le parent dans l'eau à partir de 2 mois
16€/séance (30 min.)
- ◊ Cours privés de natations pour les enfants à partir de 2,5 ans
16€/séance (15 min.)
- ◊ Cours collectifs de perfectionnement à partir de 8 ans
16€/séance (30 min.)
- ◊ Aquafitness et Aquagym adultes
12€/séance (45 min.) - 16€/séance de 60 minutes
- ◊ Aquabike adultes
16€/séance (45 min.) - 15€/séance si abonnement trimestriel
- ◊ Location privative possible



rue de la Brasserie 50
5310 Saint-Germain

0495/227.677
info@atoutsport.be
www.atoutsport.be



Aquacenter Promosport à Warêt

- ◊ Bébés nageurs avec le parent dans l'eau à partir de 4 mois
20€/séance (30 min.)
- ◊ Cours individuels de natation enfants dès 3 ans
19,5€/séance (15 min. de cours + 15 min. de jeux)
- ◊ Cours collectifs de natation enfants dès 4 ans
13,5€/séance (30 min.)
- ◊ Cours de perfectionnement collectif à partir de 7 ans
13,5€/séance (30 min.)
- ◊ Aquafitness et Aquasénior 1x/semaine
13,5€/séance (45 min.) - 2x/semaine : 13€/ - 3x/semaine: 11,5€
- ◊ Aquabike 1x/semaine
15 €/séance (45 min.) - 2x/semaine : 13€/ - 3x/semaine: 11,5€
- ◊ Nage libre
5€/personne (1h)



chaussée de Namur 362
5310 Warêt-la-Chaussée

081/841.480
info@promo-sport.be
www.promo-sport.be



Punch Piscine à Boneffe

- ◊ Séances bébés-nageurs dès 4 mois
18€/séance (30 min.)
- ◊ Cours de natation individuels enfants dès 3 ans
18€/séance (30 min.)
- ◊ Mini-Club de Natation dès 4 ans
16,5€/séance (45 min.)
- ◊ Natation - à Plopsaqua Hannut
12,5€/séance (45 min.)
- ◊ AquaFit Energy
15€/séance (45 min.)
- ◊ Aquazen
15€/séance (45 min.)
- ◊ AquaMix (Aquafit et Aquabike)
15€/séance (45 min.)
- ◊ Aquabike : 16,5€/séance (45 min.)



rue du Parc 12/1
5310 Boneffe

081/460.406
information@mypunch.be
www.mypunch.be



Piscine CFS à Liernu

- ◊ Bébés nageurs avec le parent dans l'eau à partir de 3 mois
19€/séance (20 min.)
- ◊ Cours particuliers de natation de 3 à 18 ans
19€/séance (20 min.)
- ◊ Cours collectifs de natation de 6 à 14 ans
13€/séance (20 min.)
- ◊ Aquabike
Prix non communiqué
- ◊ Aquagym
Prix non communiqué

NEW!



rue du Gros Chêne 78
5310 Liernu

010/227.396
info@lecfs.be
www.lecfs.be

Cimetières

Création d'aires de dispersion des cendres



Les ouvriers communaux jouent un rôle essentiel dans l'entretien et la gestion des cimetières, en veillant à ce que ces lieux de repos soient bien entretenus et respectueux. Outre les tâches habituelles, comme l'aménagement paysager, la maintenance des allées et la gestion des sépultures, les ouvriers communaux sont également responsables de la création d'aires de dispersion des cendres.

Dans ces aires, les ouvriers communaux prennent le soin de ne pas enlever les terres afin de préserver la mémoire du lieu. Ils travaillent avec précaution pour créer des espaces respectueux où les familles peuvent se recueillir et se souvenir de leurs proches disparus.

Ce travail a été mené principalement par Ludovic Boly et Ludovic Liévin aidés ponctuellement par Jonathan Liévin et Quentin Delpire. La création d'une aire représente environ une semaine de travail. Ils ont déjà terminé les aires dans les cimetières de Branchon, Eghezée, Liernu, Les Boscaillies, Warêt-la-Chaussée et Noville-sur-Mehaigne. Ces créations seront bien entendu poursuivies dans les autres cimetières de la commune.

En plus des galets et des graviers, les ouvriers communaux placent également trois stèles en pierre bleue de différentes dimensions. Ces stèles, pesant respectivement 250, 180 et 150 kg, sont conçues pour accueillir les plaques commémoratives portant les noms des défunts. Elles sont disposées de manière à offrir un environnement visuellement attrayant et solennel.

Les ouvriers communaux prennent en charge l'installation soignée de ces stèles, en veillant à ce qu'elles soient solidement ancrées dans le sol et en accordant une attention particulière à leur alignement et à leur intégration harmonieuse dans l'aire de dispersion.



Branchon



Eghezée



Liernu



Warêt



Les Boscaillies

L'entretien des cimetières

Les services communaux sont souvent interpellés sur l'état des cimetières et il est exact que les herbes poussent à tout va durant cette saison. Tout comme dans votre propriété, et notamment suite à l'interdiction de pulvériser des produits phytopharmaceutiques pour entretenir les espaces publics, la repousse des herbes et des plantes est plus importante qu'il y a quelques années.

Eghezée compte 22 cimetières, il est donc difficile de garantir le nettoyage rigoureux de chacun d'eux et ce, de façon hebdomadaire. En moyenne, chaque cimetière est nettoyé toutes les 3 semaines, et ce, jusqu'à la Toussaint. Il est donc possible qu'en fonction de votre passage au cimetière, ce dernier n'ait plus été entretenu depuis plus de deux semaines... Rassurez-vous donc, la semaine qui suivra, il sera nettoyé.

Les équipes espaces verts doivent aussi entretenir les aires de jeux, les parterres communaux, les sentiers pédestres, les haies communales, du RAVeL, les îlots et les ronds-points, les écoles, les places, les abords des églises,...

Pour rappel, dans les cimetières, les ouvriers communaux s'occupent uniquement des allées principales et secondaires, des éventuelles pelouses et des abords. Individuellement, si vous entretenez les abords des tombes de vos proches, vos efforts conjugués au travail des équipes communales rendront leur beauté naturelle à ces lieux de souvenir et de recueillement.

Afin de diminuer la présence de plantes non désirées, il est préconisé de semer des végétaux qui le sont, tels que de l'herbe ou des prés fleuris. La verdurisation a donc été entamée au cimetière de Dhuy en 2020, de Leuze et d'Aische en 2021, d'Eghezée et de Longchamps en 2022. Cela se poursuivra progressivement dans d'autres cimetières de la commune mais pour l'instant, la météo n'est pas favorable à l'ensemencement.

Toujours dans l'esprit de verduriser l'intégralité des cimetières, il est normal de voir progressivement les graviers se recouvrir d'un tapis végétal. La nature reprend ses droits et il est prévu de la laisser se développer tant que les réelles étapes de mise au vert ne sont pas entamées. Toutefois, si vous constatiez un manquement ou un oubli au niveau de végétations indésirables, comme des chardons, n'hésitez pas à contacter le service infrastructures et logistique.

Service infrastructures et logistique

081/859.285
logistique@eghezee.be

Embellissement d'Eghezée

Les rond-points et la place du centre culturel fleuris



Dans un effort visant à améliorer l'aspect esthétique de la commune, l'équipe des espaces verts a récemment entrepris un important travail d'embellissement.

Les rond-points du Lidl et du Cheval Blanc, autrefois négligés par la Région wallonne, sont désormais agrémentés de magnifiques parterres et îlots fleuris. Des conventions ont été signées avec l'institution wallonne afin que la Commune d'Eghezée puisse désormais les entretenir.



L'équipe des espaces verts a consciencieusement nettoyé les parterres et îlots plantés (comme sur la photo ci-dessous à Liernu) existants et a veillé à leur mise en valeur. Les mauvaises herbes ont été éliminées, permettant aux fleurs nouvellement plantées de s'épanouir pleinement.



En plus des parterres, des vasques ont été placées comme chaque année le long des voiries du centre d'Eghezée. Elles sont ornées de surfinias.



En poursuivant sa mission d'embellissement de la commune, l'équipe a également porté son attention sur la place du centre culturel et sur le rond-point de la rue de la Gare. Cette place a été transformée grâce à l'ajout des mêmes essences de fleurs: les surfinias mais aussi des imperatas. Ces fleurs apportent une touche de gaieté et de fraîcheur à la place, créant ainsi un cadre agréable pour les événements et les moments de détente.



Un entretien régulier est prévu pour assurer que ces espaces restent aussi beaux que possible et que les fleurs continuent à embellir les rond-points, offrant ainsi un cadre agréable aux résidents et aux visiteurs.

Supervisée par Stéphane Denis, l'équipe composée de Grégory Laurent, Bruno Vincart, Maxime Deceuninck, Gilles Duchâteau, Gautier Dubuisson, Anthony Ranson, Cosimo Vasta, Anthony Giebelen et Thibaut Claude peut être fière de ce travail dont vous pourrez profiter au fur et à mesure de la croissance des plantations.



Sauvons Bambi, l'association à la rescousse des animaux en danger

Sauvons Bambi est une asbl qui aide gratuitement les agriculteurs dans la détection d'animaux dans leur champ et notamment les faons. Une vingtaine de pilotes bénévoles travaillent dans cette asbl.

Munis de leur drone équipé d'une caméra thermique, ils survolent les champs à la recherche d'animaux, afin de les sauver d'une mort certaine lors du passage de la machine de fauche. En 2022, 353 faons, 43 faisans et 146 lièvres ont été sauvés, sur 870 parcelles agricoles, soit 4.000 hectares, chez 265 agriculteurs.

Les pilotes interviennent avec un drone avant 8h ou après 20h afin de pouvoir détecter les faons avec la caméra thermique. En pleine journée le soleil et la chaleur perturbent la détection thermique et il est alors impossible de trouver les faons cachés dans les hautes herbes.

Une solution gratuite pour les agriculteurs !

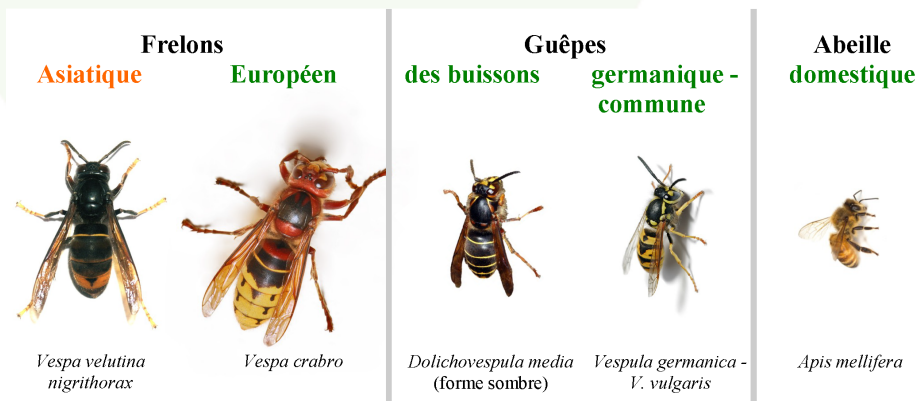
Vous souhaitez faire appel à leurs services pour détecter des animaux ou des nids avant les fauches ?

Appelez-les 48h ou 24h avant la fauche. Il faudra prévoir 2 personnes pour aider le pilote du drone et des caisses pour les faons. Vous n'aurez plus qu'à libérer le faon après votre travail sur le champ.

081/137.911
info@sauvonsbambi.be
www.sauvonsbambi.be

Les hyménoptères

Comment les différencier ?



Abeille et guêpe

Semblables mais pourtant bien différentes, l'abeille et la guêpe sont parfois confondues. L'abeille a une pilosité développée alors qu'elle est très faible chez la guêpe. La guêpe a des lignes noires et jaunes très marquées, avec un jaune vif. L'abeille, elle, a des rayures noires et la couleur varie du brun au jaune suivant les espèces. Le corps de la guêpe est plus élancé que celui de l'abeille, qui semble plus trapue. La séparation entre l'abdomen et le thorax est plus marquée chez la guêpe que chez l'abeille. Malgré les nuisances que les guêpes peuvent apporter à certains, elles sont très importantes pour la biodiversité. Très voraces, elles se délectent de moucheron, pucerons et autres,...

Le bourdon

Pollinisateur d'une grande efficacité, il est facilement reconnaissable par son vol très bruyant, son corps trapu et poilu, avec des bandes jaunes et noires (la couleur peut varier suivant l'espèce).

Frelon asiatique ou européen ?

Le frelon européen peut attendre 3,5 cm alors que le frelon asiatique est presque deux fois plus petit (~2cm). Le frelon asiatique quant à lui est d'une couleur beaucoup plus sombre. Il porte préjudice à la biodiversité locale car il attaque les ruches et se nourrit d'abeilles.

Frelon européen ou guêpe ?

La différence entre la guêpe et le frelon européen est principalement la taille. La guêpe mesure maximum 1,8 cm. Le frelon européen a une tête plus orangée et un corps plus velu que celui de la guêpe. Le frelon européen est un bon régulateur d'espèces car il se nourrit de mouches, guêpes et autres insectes.

Le frelon asiatique, espèce invasive

Le frelon asiatique construit deux types de nids qui se succèdent au cours de l'année :

- > Un nid de printemps ou nid primaire : il est construit à partir de fin mars début avril dans un abri par les jeunes reines (fondatrices) à la sortie de la période d'hivernation. Celui-ci est de petite taille et est difficile à différencier des nids de guêpes ou de frelon européen ;
- > Un nid d'été ou nid secondaire : il peut se rencontrer dès le mois de juin si les conditions météorologiques sont favorables. De forme sphérique, il est construit, le plus souvent, assez haut dans les arbres (plus de 10 m) lorsque l'activité de la colonie s'intensifie et que la capacité du nid de printemps est dépassée. Il est de grande taille, d'un diamètre de 40 à 80 cm, et peut abriter plusieurs milliers d'individus. Ce nid comporte une petite ouverture latérale située à mi-hauteur.

Le frelon européen peut également construire son nid dans les arbres mais celui-ci est plus allongé et doté d'une large ouverture basale. Sa taille est plus modeste. Mais généralement, son nid se rencontrera plutôt dans un hangar, un grenier ou un arbre creux.

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient d'en informer la cellule espèces invasives du Service public de Wallonie. Une photo sera impérativement jointe au signalement pour permettre la validation de l'information. En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même ! Cela ne peut être réalisé que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

Pour plus d'informations...

081//620.429

<http://biodiversite.wallonie.be/>



Les conteneurs à vêtements

Quantités collectées à Eghezée en 2022:

Curitas: 13,368 tonnes - Oxfam: 56,634 tonnes - Terre: 50,181 tonnes

Terre www.terre.be

- ◇ Route d'Andenne (près des bulles à verre) à Hanret
- ◇ Chaussée de Namur, parking Eco-marché à Leuze
- ◇ Croisement de la rue Dujardin et de la rue Ernest Feron à Bolinne
- ◇ Place d'Aische-en-Refail, à l'arrière de la salle les Calbassis
- ◇ Rue Ernest Montulet, parking Café Numa à Saint-Germain
- ◇ Route de la Hesbaye, parking de l'Eglise à Branchon
- ◇ Croisement de la Rue Basse Baive et de la Rue du Gros Chêne à Liernu

Oxfam www.oxfamsol.be

- ◇ Place de Longchamps, près du terrain multisports à Longchamps
- ◇ Route de Ramillies, à hauteur du N°10 à Eghezée
- ◇ Chaussée de Namur à Eghezée (devant le service incendie)
- ◇ Rue des Visoules (cimetière) à Noville-sur-Mehaigne
- ◇ Rue F. Baugniet à l'arrière de la salle à Les Boscailles
- ◇ Route de Perwez, parking du cimetière à Saint-Germain
- ◇ Rue Grande Ruelle, terrain de balle pelote à Warêt-la-Chaussée
- ◇ Rue du Gros Chêne à Liernu (en face du n°86)
- ◇ Place de Leuze (à côté du magasin de vélo)
- ◇ Terre-plein à l'angle de la rue François Bovesse et rue d'Ostin à Dhuy

Curitas www.curitas.be

- ◇ Route de Gembloux - Parc à conteneurs

La route pour tous !



L'été est là et les beaux jours aussi. Les cyclistes sont plus nombreux à cette période de l'année. Sans être exhaustifs, voici quelques principes et éléments utiles pour favoriser la cohabitation entre cyclistes et usagers motorisés.

L'équipement cycliste

Votre vélo doit être équipé de minimum :

- ◊ Une sonnette et deux freins (minimum un frein pour les vélos à petites roues).
- ◊ La nuit ou par visibilité inférieure à 200 m: deux feux (clignotants ou fixes), installés sur le vélo ou portés par le cycliste : un blanc ou jaune à l'avant et un rouge à l'arrière (visible à 100 mètres).
- ◊ Des catadioptriques (réflecteurs): blanc à l'avant, rouge à l'arrière, jaunes ou oranges sur les pédales, jaunes ou oranges à double face sur les rayons ou bande réfléchissante blanche de chaque côté des pneus. Pour les vélos de course/VTT sans garde-boue ainsi que pour les vélos à petites roues, les catadioptriques sont obligatoires seulement la nuit ou si la visibilité est inférieure à 200 mètres.

D'autres équipements non obligatoires existent, certains sont vivement recommandés pour compléter la panoplie du vrai cycliste : chasubles, vêtements clairs voire réfléchissants, casque (recommandé surtout pour les enfants, les sportifs et les personnes âgées). Un écarteur de danger peut également être placé à l'arrière et à gauche du vélo. Les distances, on connaît maintenant.

L'attitude

La proactivité du cycliste

- ◊ Placez-vous sur la chaussée et roulez à un mètre du bord droit.
- ◊ Signalez toujours votre intention de tourner en tendant le bras.

- ◊ Dès qu'une piste cyclable est présente et praticable, vous êtes obligés de l'emprunter.
- ◊ Vous pouvez rouler à deux de front en agglomération (sauf sur les bandes de bus), tant que vous n'entravez pas le passage en sens inverse. Hors agglomération, c'est autorisé également mais vous devez vous placer en file indienne lorsqu'une voiture arrive par l'arrière.
- ◊ Au feu rouge, placez-vous sur la zone avancée pour cyclistes.
- ◊ Remontez une file de voitures à l'arrêt de préférence par la gauche et dépassez toujours les véhicules motorisés en mouvement par la gauche.
- ◊ Ne remontez un sens interdit que si un panneau blanc représentant un vélo vous y autorise.

La prudence de l'usager motorisé

- ◊ Lorsque vous dépassez des cyclistes, gardez une distance latérale de minimum un mètre (en agglomération) et un mètre et demi (hors agglomération) et adaptez votre vitesse.
- ◊ Avant de sortir de votre véhicule garé parallèlement à la chaussée, vérifiez dans votre rétroviseur qu'aucun cycliste n'arrive à votre hauteur.
- ◊ Ne vous gare pas sur une piste cyclable et ne vous arrêtez pas à moins de 5 mètres de l'endroit où les cyclistes doivent quitter la piste cyclable. Respectez aussi la zone avancée au feu rouge.
- ◊ N'empruntez les chemins délimités par les panneaux F99c et F101C que si vous faites partie des usagers indiqués sur le panneau.
- ◊ De manière générale, redoublez de prudence en présence d'enfants et de personnes âgées cyclistes et roulez à allure modérée à l'approche de passages pour cyclistes (aux croisements avec le Ravel par exemple).



À la découverte de son vélo

Cette année, des ateliers mécaniques en collaboration avec Provélo ont été proposés pour les citoyens mais aussi pour le personnel communal. Après le succès de l'atelier niveau 1 en 2022, l'atelier niveau 2 du 11 mai 2023 a, lui aussi, été pris d'assaut. Ces formations ont pour objectif de faire gagner en autonomie afin de permettre aux personnes d'utiliser plus sereinement cette méthode de mobilité douce. Mais également, découvrir le fonctionnement global de son vélo et apprendre à manipuler l'outillage nécessaire.

L'atelier niveau 2 du 11 mai a abordé les thèmes suivants: comment régler ses freins, comment changer un système de freinage, comment changer un pédalier, comment régler les vitesses et comment poser une chaîne.

Un atelier mécanique (niveau 1) s'est aussi déroulé au sein de la commune le 16 mai 2023.

Pour rappel, les thèmes du niveau 1 sont : les points de sécurité à vérifier, détecter les pannes, l'entretien général et changer sa chambre à air et un pneu.

Des moments enrichissants pour tous ! Vous pouvez retrouver les formations de Provélo sur le site :

www.provelo.org/services/formations-velo/

Testing vélo électrique

Pour 285 € (= 95 €/mois) testez un vélo à assistance électrique dans de bonnes conditions durant trois mois. Rachetez alors le vélo à prix avantageux si l'expérience vous a convaincu-e !



En plus du test de 3 mois, Pro Velo vous propose un « package mobilité » complet.

Intéressé-e ?

La prochaine rencontre relative au testing vélo a lieu le 5 septembre. Pour tout savoir et pour vous inscrire:

www.billetweb.fr/testing-velo-egheezee-2023



Service Mobilité

081/810.165
mobilit@egheezee.be
www.egheezee.be/mobilite

Pour approfondir...

Vous pouvez également consulter:

www.provelo.org/conseils/partage-voirie

Installations photovoltaïques

Quels sont les changements en termes de soutien et d'obligations ?



Qu'en est-il de la fin de la compensation (compteur qui tourne à l'envers) pour les installations d'une puissance inférieure ou égale à 10 kVA ?

Jusqu'à présent, les détenteurs d'une unité de production d'électricité renouvelable d'une puissance nette développable inférieure ou égale à 10 kW qui est raccordée au réseau de distribution d'électricité bénéficient de la compensation entre les prélèvements et les injections sur le réseau. Concrètement, sur une période donnée (généralement un an), l'énergie que leur installation injecte sur le réseau est déduite de leur consommation. Cet incitatif financier avait été mis en place pour soutenir le développement de la filière photovoltaïque.

Depuis 2019, une directive européenne impose aux états membres de mettre fin à ce système d'ici la fin 2023. En Wallonie, cette compensation prendra fin le 31 décembre 2023. Il existe cependant une exception pour les auto-producteurs qui disposent d'une installation de production d'électricité renouvelable d'une puissance nette développable inférieure ou égale à 10 kW dont la mise en service est antérieure au 1^{er} janvier 2024. Pour ces ménages, la compensation est maintenue jusqu'au 31 décembre 2030.

Vous êtes propriétaires de panneaux photovoltaïques, donc prosumer ! A quoi correspond le tarif prosumer ? Comment est-il calculé ?

Le tarif prosumer (dont l'installation de panneaux photovoltaïques est d'une puissance inférieure ou égale à 10 kVA) est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2020. Il vise à faire contribuer tous les utilisateurs de manière équitable aux coûts du réseau de distribution d'électricité et aux frais liés aux obligations de service public. De la sorte, les prosumers participent aux frais de réseau pour l'électricité qu'ils consomment lorsque leur installation n'en produit pas ou pas assez.

Comment est calculé le tarif prosumer ?

> Avec un compteur électromécanique

Il ne dépend pas de votre production réelle d'électricité et il est fixe. Il est calculé en fonction de votre région et de la puissance nette développable de votre installation. Pour les ménages d'Eghezée, il est fixé à 88,21€/kWe. Pour établir ce tarif, la CWaPE a considéré qu'en moyenne, un prosumer autoconsomme 37,76 % de sa production photovoltaïque et que les 62,24 % restant de sa consommation électrique sont prélevés sur le réseau de distribution.

> Avec un compteur communicant/intelligent

Il s'agit d'un tarif variable qui dépend de vos production et consommation réelles d'électricité. C'est le tarif proportionnel qui est appliqué sur base des prélèvements bruts. Dès que vous autoconsommez plus d'un tiers de votre production d'énergie, le tarif prosumer que vous payez diminue. Cette option n'est possible qu'avec un compteur communicant car il est nécessaire de calculer distinctement l'énergie prélevée et l'énergie injectée.

Quid du compteur communicant ?

Le compteur communicant vous permet de suivre votre consommation et d'ajuster votre autoconsommation. Vous pourrez aussi disposer de vos données en temps réel et connecter une borne de rechargement. Et surtout, vous participerez à la transition énergétique (partage d'énergie entre habitations et/ou entreprises voisines voire à l'échelle d'un quartier, flexibilité,...).

Prenez contact avec ORES pour l'installation du compteur. Le placement d'un compteur communicant est actuellement gratuit grâce à une prime octroyée par la Région wallonne à tous les clients résidentiels qui en font la demande à jusqu'au 31/12/2023.

Pour plus d'informations : www.ores.be

Louez sans stress avec l'AIS !

Confiez la gestion de votre bien à une Agence Immobilière Sociale (AIS), elle assurera la gestion locative de votre bien dans sa globalité: versement du loyer garanti au propriétaire, recherche du locataire, gestion du bail et de l'état des lieux, décompte des charges, constitution d'une garantie locative, vérification de l'assurance incendie, supervision des petits travaux et entretiens à charge du locataire, prise en charge de toute action (y compris judiciaire) relative à un conflit locatif. En contrepartie de la prise en gestion de votre bien par l'AIS, vous acceptez de proposer un loyer plus léger aux locataires.

Il en résulte également des avantages financiers et fiscaux: aides du Fonds du logement, exonération ou réduction du précompte immobilier, réduction d'impôts pour la mise en conformité, réduction du taux de T.V.A.,...

Aides à la rénovation

Le Fonds du Logement octroie des subsides et prêts à taux 0% aux propriétaires désireux de réhabiliter ou de restructurer des biens locatifs, à condition que ces derniers mettent ensuite en location leur bien à une AIS. Le total du prêt et de la subvention ne peut excéder 75.700€ par logement. Un complément de maximum 33.500€ est possible en cas de surcoût spécifique ou de travaux économiseurs d'énergie. Voici les travaux finançables à exécuter dans les 2 ans:

- ◊ Mise en conformité avec les critères minimaux de salubrité et de surpeuplement.
- ◊ Isolation, remplacement des menuiseries extérieures vitrées, installation d'un système de chauffage performant. Il est également possible de les combiner avec les primes de la Wallonie et les primes communales.
- ◊ Mise en conformité aux règlements communaux en matière de salubrité et sécurité incendie.
- ◊ Opération de cologement, logement PMR, habitat groupé,...

www.louezsansstress.be

Service Énergie

081/810.157 - energie@eghezee.be

AIS "Un toit pour tous"

085/842.509 - info@ais-andenne-ciney.be



Les coups de cœur des bibliothécaires



Profitons des vacances pour lire des livres aux enfants. Voici quelques coups de cœur. Vous en trouverez beaucoup d'autres à la bibliothèque communale, qui restera ouverte durant juillet et août, comme chaque année.

Olive et Zélie, de Noémie Favart, Editions Versant Sud, 2023.



Les enfants plongent dans l'univers à hauteur de brin d'herbe des coccinelles et des escargots, univers fascinant où la vie bat son plein comme chez les humains. Attachant et unique en son genre. À partir de 6 ans.

Les couleurs de demain, de Maud Roegiers et les jardiniers rêveurs, Editions Alice Jeunesse, 2023.



À partir de 6 ans.

Qui suis-je ? de Tristan Mory, Editions Milan, 2018.



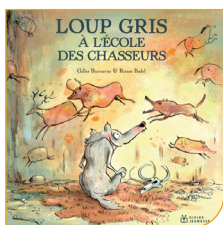
Un gros livre bien épais à manipuler, pour faire apparaître des animaux cachés. À partir de 1 an.

Coucou, petites mains, de Round Ground, Editions Gallimard Jeunesse, 2019.



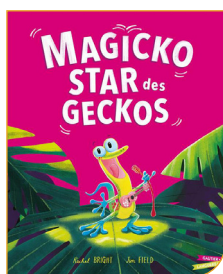
Petit livre plein d'imagination qui mène à des activités concrètes avec les petits, autour des doigts et des mains. À partir de 2 ans.

Loup Gris à l'école des chasseurs, de Gilles Bizouerne et Roman Badel, Editions Didier Jeunesse, 2023.



Revoilà Loup Gris, qui va, cette fois, suivre les conseils de Maître Crock, vieux chasseur expérimenté. Mais comme dans chaque album, il s'expose à des déconvenues... À partir de 4 ans.

Magicko star des geckos, de Rachel Bright et Jim Field, Editions Gautier Languereau, 2022.



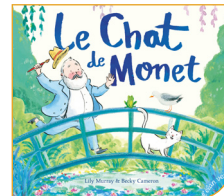
Magicko veut devenir une star et chante haut et fort, mais son propre écho va heurter ses oreilles et il va réaliser qu'il doit aussi écouter, pour devenir un bon chanteur. À partir de 5 ans.

Molang, tome 1: Rires en plein air, Editions Dupuis, 2023.



Molang le lapin et Piu le poussin sont les meilleurs amis du monde. Ils vivent plein d'aventures ensemble... Ce livre est une BD sans textes pour les petits. Craquant ! À partir de 5 ans.

Le chat de Monet, de Becky Cameron et Lily Murray, Ed. Elan vert, 2023.



Chouette et tendre album pour découvrir l'univers de Monet, grâce à son chat Chicka, qui se faufile dans les tableaux du maître et que Monet tente de ramener à Giverny. À partir de 4 ans.

Chance ou malchance, de Ian De Haes, Alice Editions, 2023.



Les péripéties se suivent pour Ours et Petit Garçon, heureuses ou malheureuses. Mais peu importe: ce qui compte c'est de s'amuser. À partir de 5 ans.

Catalogue en ligne
<https://eghezee.bibli.be/>
Eghezée Bibliothèque
Heures d'ouverture
 > Mercredi : 14h à 18h
 > Jeudi : 9h à 12h et 13h à 16h
 > Samedi : 9h à 12h

Bibliothèque communale
 rue de la Gare 1 à Eghezée

081/810.170
 bibliotheque@eghezee.be
www.eghezee.be/bibliotheque

La saison 2023-2024 de L'Ecrin



Cette nouvelle saison 2023-2024 marque les 25 ans du Centre culturel d'Eghezée... et vous pouvez compter sur l'équipe d'Ecrin pour fêter ça comme il se doit ! Cette saison ils la promettent intrépide, brûlante et percutante !

Spectacles tout public

- ◇ Mercredi 27 septembre 2023 - Stand Up Comedy (stand up)
- ◇ Vendredi 27 octobre 2023 - Greg Houben en concert (chanson française)
- ◇ Jeudi 30 novembre 2023 - Maison Renard (seul en scène)
- ◇ Vendredi 8 décembre 2023 - Soirée festive pour les 25 ans avec Christelle Delbrouck (impro)
- ◇ Vendredi 8 décembre 2023 - Soirée festive pour les 25 ans avec Marlène Dorcena en concert (world music)
- ◇ Vendredi 19 janvier 2024 - Kano (cirque)
- ◇ Jeudi 15 février 2024 - Brèche(s) (théâtre action)
- ◇ Jeudi 21 mars 2024 - En attendant Bojangles (théâtre)
- ◇ Dimanche 28 avril 2024 - In Petto (duo clownsque)

Spectacles jeune public

- ◇ Dimanche 01 octobre 2023 - nouveau spectacle de la Cie Zaini (titre non dévoilé)
- ◇ Dimanche 12 novembre 2023 - La tête dans les nuages (musique)
- ◇ Dimanche 10 décembre 2023 - Amanda et Stefano (théâtre)
- ◇ Dimanche 14 janvier 2024 - Lagneau (théâtre)
- ◇ Dimanche 11 février 2024 - Klap Klap (théâtre)
- ◇ Samedi 16 mars 2024 - Babysses (danse)

Les Extras d'Ecrin

- ◇ Dimanche 29 octobre 2023 - Et si on parlait d'amour (seul en scène)
- ◇ Dimanche 28 janvier 2024 - Théâtre wallon par Li Soce des Falîjes (théâtre wallon)
- ◇ Dimanche 24 mars 2024 - Théâtre wallon par Les échos de Naninne (théâtre wallon)

Découvrir le monde

- ◇ Lundi 25 septembre 2023 - Croatie
- ◇ Lundi 9 octobre 2023 - Belgique
- ◇ Lundi 20 novembre 2023 - Bretagne
- ◇ Lundi 15 janvier 2024 - Venise
- ◇ Lundi 5 février 2024 - La route de la soie
- ◇ Lundi 11 mars 2024 - Iran
- ◇ Lundi 8 avril 2024 - Les peuples du froid

Festival de la petite enfance "A tout petits pas"

La nouvelle édition de ce festival dédié à la petite enfance se déroulera les 16 et 17 mars 2024 : deux journées à partager en famille, dédiées aux enfants de 1 à 8 ans, pour jouer, écouter, chanter, bouger...

Village aux artistes

Samedi 11 et dimanche 12 mai 2024
Le thème de cette édition: *Dialogues à travers...*

Pass Full Access

Le pass full access vous offre la possibilité d'assister à tous les spectacles et événements de la saison*, pour la modique somme de 125€.

Le pass full access, c'est une manière à la fois de découvrir des spectacles vers lesquels vous n'iriez peut-être pas spontanément tout en soutenant le Centre culturel d'Eghezée. Cerise sur le gâteau : à l'achat d'un second pass, le deuxième est à 99€ (soit 224€ pour deux pass). Une manière d'être encore plus curieux, mais à deux.

**Le pass est nominatif et est valable pour une personne. Il donne accès à tout ce qui est mentionné dans le dépliant de saison. Il faut malgré tout confirmer sa présence au préalable.*



Terre Franche: les ateliers artistiques 2023-2024

Ateliers adultes

- ◇ Voix et Polyphonie, lundi 19h45 - 21h45
25 ateliers, 224/208€
- ◇ Dessin - Peinture, mardi 13h30 - 15h30
cycle de 12 séances, 133/120€
- ◇ Dessin - Peinture, mardi 18h30 - 20h30
cycle de 12 séances, 133/120€
- ◇ Impro théâtrale - découverte, mardi 18h30 - 20h30
cycle de 12 séances, 133/120€
- ◇ Impro théâtrale, jeudi 18h30 - 20h30
cycle de 12 séances, 133/120€
- ◇ Percussions - Djembé - découverte, vendredi 18h - 19h30
dès 12 ans, 25 ateliers, 204/188€
- ◇ Percussions - Djembé - création, vendredi 19h45 - 21h45
minimum 2 ans de pratique, 25 ateliers, 224/208€

Ateliers enfants et ados

- ◇ Arts plastiques, 8 - 11 ans, mercredi 13h30 - 15h
25 séances, 204/188€
- ◇ Théâtre, 8 - 11 ans, mercredi 13h30 - 15h
25 séances, 204/188€
- ◇ Arts plastiques, 12 - 14 ans, mercredi 15h15 - 17h15
4 modules de 6 séances, 56/52€
- ◇ Théâtre, 12 - 14 ans, mercredi 15h15 - 17h15
25 séances, 224/208€
- ◇ Arts plastiques, 14 - 18 ans, mercredi 17h30 - 19h30
4 modules de 6 séances, 56/52€
- ◇ Théâtre, 14 - 18 ans, mercredi 17h30 - 19h30
25 séances, 224/208€
- ◇ Éveil artistique, 6 - 7 ans, samedi 9h - 10h
25 ateliers multidisciplinaires, 177/162€
- ◇ Arts plastiques, 8 - 10 ans, samedi 10h15 - 11h45
25 ateliers, 204/188€
- ◇ Théâtre, 8 - 10 ans, samedi 10h15 - 11h45
25 ateliers, 204/188€
- ◇ Arts plastiques, 11 - 14 ans, samedi 12h - 13h30
25 ateliers, 1 204/188€
- ◇ Théâtre, 11 - 14 ans, samedi 12h - 13h30
25 ateliers, 204/188€

Deuxièmes prix à partir de la deuxième inscription par famille

Terre Franche

Place de Longchamps 13 à Longchamps



081/580.831
info@terre-franche.be
www.terre-franche.be



Balade musicale dans les villages de Tavier, Boneffe et Bolinne

Dimanche 2 juillet 2023, de 13 à 17h

La chapelle de Franquenee et quatre lieux privés ouvrent leurs portes à différents ensembles musicaux.

Jazz, musique traditionnelle, classique, ensemble polyphonique, musique africaine, une diversité qui vous séduira et enchantera les oreilles !

Un itinéraire d'environ 8,5 km, accessible à pied ou à vélo, reliera les lieux de concerts. Il vous permettra de découvrir quelques éléments du patrimoine naturel et bâti de cette belle région d'Eghezée. Il vous sera possible de démarrer le parcours à un des 5 points de votre choix, des cartes seront mises à disposition en ligne et chez les différents partenaires. Pour plus d'infos afin de préparer votre balade, consultez le site de l'Ecrin ou leur page Facebook.

www.ecrin.be

www.facebook.com/ecrin.centreculturedeghezee

Ce projet est mené en collaboration avec l'Académie d'Eghezée, Leuze en musique, culture et patrimoine et le CEC Terre franche.

Fêtes locales

♦ Kermesse à Saint-Germain

Du 7 au 9 juillet

♦ Les Apéros Leuzois

Le 7 juillet

♦ Les Apéros Eghezéens

Le 8 juillet

♦ Bal aux lampions à Dhuy

Le 20 juillet

♦ Les Apéros Hanretois

Le 22 juillet

♦ Kermesse à Longhamps

Du 4 au 7 août

♦ Fête des Yachtis à Aische

Le 12 août

♦ Kermesse à Warêt

Les 12 et 13 août

♦ Kermesse à Boneffe

Les 19 et 20 août

♦ Kermesse à Aische

Du 1er au 3 septembre

Retrouvez le programme complet de ces festivités (lorsqu'ils nous ont été communiqués) sur :

www.eghezee.be/evenements

Vous êtes organisateur d'une festivité ?

Contactez nos services via communication@eghezee.be



Fête Nationale

Le comité local de la Fédération des Anciens Combattants vous invite à la célébration de la Fête nationale le vendredi 21 juillet 2023.

♦ 10h00: Office religieux en l'église de

Mehaigne suivi d'un office civil au monument aux morts de Mehaigne.

♦ Ensuite, verre de l'amitié dans les locaux du T.T. Leuze, route de Namèche.

Fédération des Anciens Combattants

081/811.993

paullouis.hoeck@gmail.com



Brocantes

♦ Branchon: 2 juillet

♦ Hanret 22 juillet

♦ Longhamps 6 août

♦ Liernu 27 août

♦ Dhuy 10 septembre

Retrouvez les dates des brocantes portées à la connaissance de nos services sur:

www.eghezee.be/evenements

Le billet de l'Utan

Après-midi jeux de société et cartes

♦ à 14h30, mardi 25 juillet et 29 août

Marches

♦ Tous les vendredis à 14h00, suivies d'un goûter. Départ du parking de la salle "Les Coquelicots" à Leuze.



UTAN

Salle Les Coquelicots
rue Terre Franche 151 à Leuze

0474/298.589

colette.legrand@gmail.com

Rencontre Seniors Harlue: le programme à venir

♦ Voyage à Loret de Mar du 29 septembre au 08 octobre 2023 - hôtel Royal Start - animation avec Bruno Djarane - prix 595€

♦ Croisière romantique sur les îles grecques, du 03 au 11 novembre 2023

♦ Repas à la salle « Le Colombage » prévu en novembre 2023

Ces activités sont accessibles à tous, même aux personnes qui ne sont pas encore membres de l'association. Pour tout renseignement sur les activités et les voyages:

Rencontre Seniors Harlue
route de Gembloux 19 à Eghezée

081/583.989 - 0475/928.810

Club de jeux pour les 3X20 à Eghezée

Quoi ? Jeux de cartes et de société... dans la bonne humeur !

Où ? Salle de réunion du centre sportif, rue de la Gare 5 à Eghezée

Quand ? Le 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h30: 12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre.

Contact et inscriptions

Merci de prévenir de votre présence 2-3 jours à l'avance et de préciser à quels jeux vous souhaitez jouer:

Madame Marie-France Piette
0473/663.719



Une nouvelle initiative voit le jour !

Création d'une plateforme favorisant le bénévolat



Vous êtes citoyen.ne d'Eghezée et souhaitez effectuer du bénévolat pour votre commune ? Une nouvelle initiative voit le jour ! Il s'agit d'un projet mené conjointement par la commune et le CPAS, avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).

Quoi ?

Le CPAS et la commune d'Eghezée, accompagnés par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) sont heureux de vous annoncer la création d'une plateforme favorisant le bénévolat dans la commune d'Eghezée.

L'objectif de cette plateforme est de mettre en relation les structures locales qui souhaitent faire appel à des bénévoles (CPAS, administration communale, écoles, associations, maisons de repos,...) et les habitants d'Eghezée qui souhaitent faire du bénévolat.

Comment ?

En complétant un formulaire (disponible en ligne ou en version papier), les deux parties ont la possibilité de faire part de leurs besoins ou disponibilités. Les coordinateurs feront ensuite coïncider offre et demande au fil des propositions.

Concrètement, ces propositions seront transmises aux différentes structures qui recherchent des bénévoles en fonction des centres d'intérêt donnés par les candidats bénévoles.

Où s'inscrire ?

La page www.eghezee.be/benevolat spécifiquement dédiée à ce sujet a été créée récemment. Elle reprend les formulaires d'inscription. Pour ceux qui le souhaitent, une formulaire "papier" est disponible sur demande à l'accueil de la Maison communale ainsi qu'au CPAS.

Vous recherchez des bénévoles pour vous aider sur la commune d'Eghezée ? Complétez le formulaire "Recherche de bénévoles" ou contactez les personnes relais.

Vous souhaitez vous investir dans une activité bénévole dans la commune d'Eghezée ? Complétez le formulaire "Devenir bénévole" ou contactez les personnes relais !

Pour plus d'informations...

N'hésitez pas à prendre contact avec les personnes relais :

◊ À l'administration communale:
[081/810.164](tel:081810164)

◊ Au CPAS:
[081/510.440](tel:081510440)

◊ Par courriel:
benevolat@eghezee.be

◊ Consultez également:
www.eghezee.be/benevolat

L'Epice'rit recherche des bénévoles



L'Epice Rit

Une nouvelle épicerie solidaire, gérée par le CPAS d'Eghezée, verra le jour début septembre.

Vous souhaitez consacrer du temps comme volontaire ?

Alors, pensez à l'Epice'rit qui recherche des personnes bénévoles dynamiques et aimant les contacts sociaux.

Quelle aide pouvez-vous apporter ?

En tant qu'intervenant-e en aide alimentaire, vous serez amené-e à :

- ◊ accueillir et informer le public;
- ◊ réceptionner les commandes, les étiqueter, les mettre en rayons;
- ◊ collecter les invendus;
- ◊ tenir la caisse;
- ◊ gérer le stock;
- ◊ nettoyer les locaux et le matériel;
- ◊ entretenir un cadre accueillant pour le public;
- ◊ respecter des normes d'hygiène tout au long de l'activité;
- ◊ respecter le secret professionnel.

Êtes-vous fait-e pour cette activité ?

- ◊ Vous avez le sens de l'accueil et de l'écoute tout en sachant faire preuve de discrétion.
- ◊ Vous aimez travailler en équipe et êtes ouvert-e d'esprit.
- ◊ Vous êtes sensible à la thématique de l'aide alimentaire.
- ◊ Pour certaines tâches, il convient de disposer d'une bonne condition physique (port de charges) et pour d'autres, l'utilisation aisée d'un ordinateur est un atout ainsi que le permis de conduire.

Où pourrez-vous intervenir ?

En plein centre d'Eghezée.

Quand devez-vous être disponible ?

Une demi-journée ou plus par semaine en fonction des besoins.

L'épicerie sera ouverte les mardis, mercredis, jeudis et un samedi sur deux. L'horaire des bénévoles sera établi en fonction de leurs disponibilités et des nécessités de l'activité.

Intéressé-e ?

Appelez la coordinatrice de l'épicerie solidaire (en matinée du mardi au vendredi) ou envoyez un courriel :

[081/714.490](tel:081714490)
yasmina.rghioui@cpaseghezee.be

Les mariages d'avril, mai & juin 2023



DASSE Dominique - GELINNE Muriel
Eghezée - Le 8 avril



GOFFART G ry - MATAGNE Laurence
War t - Le 02 mai



ISERENTANT Merlin - VANDENHOVE Mailys
Dhuy - Le 27 mai

LEDURE Serge - EISCHEN Brigitte
Eghez e - Le 14 avril

VAN ASSCHE Christian - HUARD Bernadette
Leuze - Le 12 mai

MARMIGNON Eddy - TADEJ Brigitte
Noville - Le 12 mai

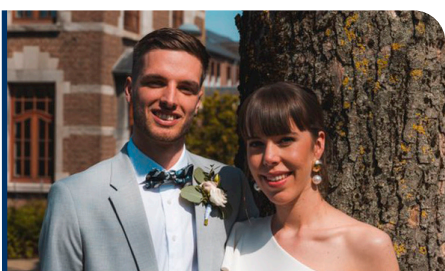
NOEL Gr gory - PARIS Catherine
Branchon - Le 03 juin



TOISOUL Julien - FERBER Mindy
War t - Le 20 mai



MODAVE Dominique - LIEVIN Sandra
Taviers - Le 02 juin



JOLY Amad o - FRIAND Annabelle
Leuze - Le 15 avril



MOUYARD Mathieu - GUILLAUME Aline
War t - Le 20 mai



SERVAIS Alain - GROSJEAN Carine
Dhuy - Le 09 juin



SCHMIT Damien - DE CLOEDT Adeline
Dhuy - Le 22 avril



MARION Geoffroy - BUEHENHOUT Nadine
Aische - Le 27 mai



REMY Fr d ric - TROONBEECKX Andr e
Liernu - Le 10 juin

D c s

02/04 : DUFERMONT Patrice   Longchamps
03/04 : DAEM Marie   Hanret
04/04 : DELHAYE Robert   Dhuy
04/04 : GADISSEUR Madeleine   Taviers
04/04 : COLLARD Robert   Leuze
06/04 : RENIER Dominique   Mehaigne
08/04 : LAMBILLON Yvette   Leuze
08/04 : GASEAU Eddy   Eghez e
11/04 : DEMOTTE Camille   Taviers
11/04 : WYARD Georgette   Longchamps
14/04 : DETRAUX Marie-Jos    Longchamps
12/05 : DUBLET Albine   Longchamps
17/05 : QUINTIN Jeannine   Eghez e
18/05 : VERDIN Guy   Bolinne
24/05 : DELFOSSE Jos    Eghez e

28/05 : JEANTY Fernande   Longchamps
30/05 : VANDERVORST Jean   Taviers
30/05 : BOMBAERTS Denise   Bolinne
31/05 : JAUPART Paul   Eghez e



Noces

Sinc res f licitations  

70 ans de mariage - Noces de platine
M. Louis GELINNE et Mme Madeleine
MONTFORT de Taviers - Mari s le
14/02/1953

60 ans de mariage - Noces de diamant
M. Armand HAPPAERTS et Mme Ginette
DEBUISSON de Dhuy - Mari s le 23/03/1963

50 ans de mariage - Noces d'or
M. Arthur CAJOT et Mme Michelle GEURDS
de War t - Mari s le 15/02/1973



Eghezée *Vous* *Soutient*

Opération de relance économique de la Commune d'Éghezée

Dans le cadre de la crise énergétique, cette initiative de la **Commune d'Éghezée** vise à **soutenir l'ensemble de ses citoyens**, tout en renforçant la dynamique de consommation et d'achat local (commerces, établissements HoReCa, artisans et indépendants). Chaque famille recevra ses bons d'achat fin août.

Ils sont valables du **1^{er} septembre au 31 octobre 2023 inclus** uniquement chez les indépendants inscrits à l'opération de relance.

Infos et liste des participants:
www.eghezee.be/relance